



RCS : VERSAILLES

Code greffe : 7803

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de VERSAILLES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2016 B 03266

Numéro SIREN : 400 978 888

Nom ou dénomination : 3T GROUP

Ce dépôt a été enregistré le 13/03/2017 sous le numéro de dépôt 5041

3T GROUP
Société par actions simplifiées au capital de 5 308 993,30 Euros
Siège social : 16, Domaine de la Forêt – 78490 MONTFORT L'AMAURY
RCS VERSAILLES 400 978 888

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE DU 02 MARS 2017

n° de



n° de
gestion

5041. 13 MARS 2017

Le 02 mars 2017
à 11h30,

n° de
facture

Quin.

n° de
chrono

L'actionnaire de la société par actions simplifiée dénommée « 3T GROUP », au capital de 5 308 993,30 Euros, ayant son siège à MONTFORT L'AMAURY (78490), 16 Domaine de la Forêt, a décidé de délibérer sur l'ordre du jour ci-après relaté, conformément aux stipulations des statuts.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par l'unique actionnaire au moment de son entrée en séance.

L'assemblée est présidée par l'unique actionnaire présent, Madame Valérie TANCHOU.

La feuille de présence, certifiée exacte, permet de constater que l'actionnaire présent ou ayant donné pouvoir possède 115 025 actions sur les 345 076 actions formant le capital social ayant droit de vote.

En conséquence, l'assemblée générale, réunissant le quorum requis est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame Valérie TANCHOU dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- la feuille de présence et la liste des actionnaires,
- un exemplaire des statuts de la société,
- le texte des résolutions soumis au vote de l'assemblée.

Madame Valérie TANCHOU rappelle ensuite l'ordre du jour sur lequel l'assemblée est appelée à délibérer.

Ordre du jour

- Lecture du rapport de la présidence,
- Nomination de Madame Valérie TANCHOU, Présidente de la société 3T GROUP,
- Pouvoirs pour accomplissement des formalités.

Suite au décès de Monsieur Yves TANCHOU, Madame Valérie TANCHOU a réuni l'assemblée générale afin de procéder à la nomination d'un nouveau Président.

En conséquence, Madame Valérie TANCHOU met aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

Prenant acte du décès de Monsieur Yves TANCHOU, es qualité, l'Assemblée Générale décide de nommer en remplacement de Monsieur Yves TANCHOU, Madame Valérie TANCHOU née le 03 janvier 1966 à SAINT MANDE (94) et demeurant allée Alphonse Daudet – Résidence La Luquèce – bâtiment D1 à Manosque (04100) pour une durée de 3 ans.

Cette résolution est adoptée par l'unique actionnaire.

DEUXIEME RESOLUTION

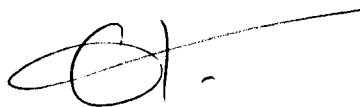
L'assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée par l'actionnaire unique.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame Valérie TANCHOU déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente.

La Présidente

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'V' followed by a horizontal line extending to the right.

Valérie TANCHOU